



LE MOT DE L'ÉVÊQUE

+ Mgr Gérard Le Stang
Évêque d'Amiens

« DU NOUVEAU DANS LE DIOCÈSE D'AMIENS. »

Chers amis,

Lors de la prochaine Saint Firmin, en votre présence, à la cathédrale d'Amiens, le dimanche 29 septembre, nous lancerons un nouveau dispositif pour la mission dans le diocèse. J'espère vivement que cette approche nouvelle de notre mission commune, mise en œuvre dès la rentrée, sera source d'un nouvel élan pour l'évangélisation.

Depuis plusieurs mois, des prêtres, diacres et beaucoup de responsables laïcs, ont réfléchi à la mission de l'Église sur le territoire de la Somme. Un diagnostic a été posé : une belle richesse missionnaire et beaucoup de vie d'une part, et aussi, d'autre part, des fragilités, des prêtres parfois isolés, des laïcs en souffrance et des paroisses en attente d'un souffle nouveau, dans un monde qui cherche Dieu.

Six « champs missionnaires » sont créés pour mettre en œuvre des projets au plus proche de la vie des gens. Les 49 paroisses demeurent, plus que jamais espaces d'accueil et de proximité, mais les 14 secteurs apostoliques n'existeront plus. Les champs missionnaires sont pensés comme des champs qui portent en germe beaucoup de possibilités missionnaires à faire croître. Ils ne sont pas un échelon administratif supplémentaire. Dans ces champs, que vivra-t-on ? Des « missions paroissiales » d'un genre nouveau, et actions adaptées à chaque champ, selon les ressources et charismes locaux, pour que la Joie de l'Évangile parvienne à tous. Les champs permettront aussi de mutualiser les forces et de soutenir

les plus faibles. Ils seront accompagnés par une équipe diocésaine à leur service.

Dans ces champs missionnaires, les prêtres constitueront des fraternités sacerdotales. Chaque prêtre est nommé à une fraternité. Aucun prêtre, notamment les plus jeunes ou ceux qui arrivent chez nous d'autres églises, ne peut en effet être isolé. La fraternité sacerdotale, concrètement vécue, est une nécessité, un témoignage et un appel. Des laïcs, motivés par la mission, seront, par ailleurs, appelés pour initier ces projets en champs. Certains d'entre eux sont déjà très enthousiastes à cette perspective.

L'Église diocésaine retrouve sa source, de façon nouvelle, à chaque génération. Aujourd'hui, elle est devenue une communauté peu nombreuse sur notre territoire, mais demeure vivante. Elle est portée par des prêtres venant chez nous comme missionnaires, de diverses communautés ou de divers pays du monde. En son sein, des jeunes et des adultes, avec une foi ardente, mesurent combien notre génération porte une grande responsabilité. Ils sentent qu'ils ont leur part à prendre dans la transformation de cette Église et la fidélité à la mission que le Christ lui a confiée. Je vous invite à vous associer, en commençant par la prière, à cette étape nouvelle de la vie de notre diocèse. Vous pouvez compter, vous aussi, sur ma prière et ma bénédiction. Que Saint Firmin et tous les saints de notre Église nous inspirent.

+ Gérard Le Stang.

Agenda de l'évêque

09 AU 14 JUILLET

Pèlerinage diocésain à
 Lourdes

15 AU 20 JUILLET

Retraite personnelle

22 JUILLET AU 13 AOÛT

Vacances

13 AU 16 AOÛT

Présidence des fêtes de
 l'Assomption à La Salette

19 AU 24 AOÛT

Assemblée capitulaire des
 Sœurs de la Sainte Famille

20 AOÛT

Conférence à St Valéry

22 AOÛT

Journée de rentrée des
 chefs d'établissement de
 l'enseignement catholique

29 AOÛT

Bureau du Conseil
 Presbytéral

7 JUILLET
PREMIER DIMANCHE
DES VACANCES

Quatre-vingts jours pour
(re)découvrir notre diocèse !

25 SEPTEMBRE
JOUR DE LA FÊTE DE
SAINT FIRMIN



DÉCISIONS ÉPISCOPALES

Par décision de Mgr Gérard Le STANG, à partir du 1er septembre 2024, les 49 paroisses du diocèse sont organisées en six champs missionnaires :

1. Champ missionnaire d'Amiens (Notre-Dame) :

paroisses Saint Jean-Baptiste, Saint François d'Assise, Saint Esprit, Notre-Dame de Pentecôte, de la Paix, des Saints Apôtres.

2. Champ missionnaire Santerre-Haute Somme (Sainte Radegonde) :

paroisses Saint Jean-Baptiste (Péronne), Saint Joseph (Moislains-Combles), Notre-Dame de Moyenpont (Roisel), Notre-Dame de l'Assomption (Ham), Notre-Dame (Nesle), Sainte Radegonde (Athies), Christ-Roi (Roye), Notre-Dame de Haute-Picardie (Chaulnes), Saint-Omer-en-Santerre (Rosières-en-Santerre).

3. Champ missionnaire Sud-Est Amiénois (Saint Vincent de Paul) :

paroisses Saint Vincent de Paul en Val-de-Noye (Ailly-sur-Noye), Saint Jean-Gabriel en Val-d'Avre (Montdidier), Saint Vaast (Moreuil), Saint Antoine des Monts-et-Vallées (Conty), Saint Domic (Longueau), Notre-Dame d'Espérance (Villers-Bretonneux).

4. Champ missionnaire Sud-Ouest Amiénois (Saint Gautier) :

paroisses Saint Pierre-Saint Paul de Liomer (Hornoy-le-Bourg), Notre-Dame de Poix (Poix-de-Picardie), Saint-Simon du Molliénois (Molliens-Dreuil), Saint Denis (Airaines), Saint Martin (Oisemont), Notre-Dame du Gard (Picquigny), La Visitation en Val-de-Nièvre (Flixecourt)

5. Champ missionnaire Nord-Amiénois (Sainte Colette) :

paroisses Notre-Dame de Brebières (Albert), Notre-Dame de l'Espérance (Bray-sur-Somme), Notre-Dame des Hauts-de-l'Ancre (Mailly-Maillet), Notre-Dame des Champs (Warloy-Baillon), Sainte Colette des Trois Vallées (Corbie), Saint Martin de l'Hallue (Querrieu), Saint Pierre (Doullens), Saint Paul (Bernaville), Saint Antoine du Bocage (Villers-Bocage).

6. Champ missionnaire de la Baie de Somme (Saint Pierre-Saint Paul) :

paroisses Saint Wulfran en Ponthieu (Abbeville), Saint Riquier du Haut-Clocher (Saint-Riquier), Notre-Dame des Étangs (Pont-Remy), Saint Gilles d'Authie-Maye (Crécy-en-Ponthieu), Saint Honoré du Nouvionnais (Nouvion-en-Ponthieu), Saint Esprit en Marquenterre (Rue), Notre-Dame du Vimeu (Fressenneville), Saint Éloi en Vimeu (Friville), Notre-Dame du Val-de-Bresle (Gamache), Notre-Dame des Falaises (Mers-les-Bains) Saint Pierre en Baie de Somme (Saint-Valery-sur-Somme), Saint Pierre en Vimeu Rural (Huppy).

Cette répartition conduit à la suppression des 14 secteurs apostoliques existant antérieurement.

Une équipe diocésaine d'accompagnement missionnaire est également constituée.

Elle travaillera en lien direct avec les champs missionnaires et les divers réseaux et commissions. Elle aura une présence forte sur le terrain. Elle sera en lien étroit avec le conseil épiscopal. Elle se réunira deux fois par mois. Elle mutualisera au maximum (formation, liturgie, projets...) et unifiera sa communication. Elle sera une fraternité qui porte la conversion pastorale missionnaire. Elle sera constituée de huit personnes : le responsable coordinateur (un vicaire général) et sept autres responsables par domaine.